

Ordre du jour :

Intercommunalité : communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) : désignation du représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLÉTC) ; CC

PG

: modification des statuts ;

CCPG

: rapport de la CLÉTC ;

CCPG

: création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

(

CISPD

);

CCPG : convention de refacturation des masques et gels (pandémie grippale 2009) ; CCPG : rapport d'activités 2009

.

Ressources humaines : médecine professionnelle et préventive : renouvellement de la convention.

Finances : remboursement Vive l'école (classe de mer) ; agrandissement du cimetière : acquisition de la Safer Rhône-Alpes (partie des parcelles B 1329 et B 2528) ; budget de l'eau : décision modificative n

o

1 ; subvention aux associations communales ;

restauration scolaire : tarifs 2010-2011

.

Coopération décentralisée : convention entre les communes « du nord et du sud » et l'association Arcade.

Conseil municipal : représentants de la commune au sein du conseil d'école.

Travaux : déneigement RD 9b : convention avec le conseil général.

Urbanisme : révision du POS.

Compte rendu d'exercice des délégations du conseil au maire.

Question diverses.

□ [Compte rendu du conseil municipal du 29 10 2010.pdf](#)